news.belgium

15 Mar 2024 -19:26

440 panneaux photovoltaïques sur le complexe de la Protection civile à Crisnée!

En décembre 2023, la Régie des Bâtiments a terminé l'installation de 440 panneaux photovoltaïques sur la toiture du complexe de la Protection civile à Crisnée. Leur production annelle est estimée à 192.931 kWh, ce qui couvrira presque 40 % des besoins en électricité du complexe.

En 2024 et pour les années à venir, la Régie des Bâtiments vise l'installation de nombreux autres panneaux photovoltaïques. Il s'agit d'ailleurs de l'une de ses actions clefs dans sa contribution au Plan National Énergie-Climat (PNEC). Son objectif final vise à atteindre d'ici 2040 une économie annuelle d'environ 1 638 tCO2eq, ce qui équivaut à 6 300 000 kWh ou à 7 000 kWc.

П La Régie des Bâtiments poursuit son travail vers une infrastructure durable en inaugurant l'installation de 440 panneaux photovoltaïques sur le complexe de la Protection civile à Crisnée. Cette initiative exemplaire reflète notre engagement résolu en faveur de la durabilité et de la réduction de notre empreinte carbone. Intégrer des panneaux photovoltaïques dans nos bâtiments publics est un acte concret en faveur de la transition énergétique et de notre engagement envers celle-ci. Outre cette installation, d'autres projets sont actuellement à l'étude pour étendre ce déploiement. En 2024, entre autres, nous prévoyons l'installation de panneaux photovoltaïques sur des sites tels que l'immeuble de bureaux à Gand, le complexe de la police de la route à Daussoulx et la prison d'Ittre. Soucieux de l'emprunte environnementale de nos bâtiments publics, j'ai à cœur de poursuivre sur cette voie en mettant en place des initiatives concrètes, dans le cadre du Plan National Énergie-Climat, pour construire un environnement bâti plus respectueux de notre planète en

développant des stratégies écoresponsables.

news.belgium

secrétaire d'État en charge de la Régie des Bâtiments

Différentes études de faisabilité nécessaires

Le choix des endroits où placer des panneaux photovoltaïques dépend de nombreux critères : l'état de la toiture, la surface disponible, la consommation, mais aussi l'avis du client (occupant) et la nature du bâtiment : bâtiment ancien, monument protégé ou classé, exigence de sécurité particulière, etc.

Une fois les projets présélectionnés, une phase d'études est alors nécessaire afin de déterminer s'ils sont réalisables. Pour cela, une étude de faisabilité, une étude de réseau et une de stabilité sont nécessaires pour chaque projet.

Utilisation de contrats-cadres pour atteindre les objectifs

La Régie des Bâtiments a conclu une convention avec la centrale d'achat de la *Vlaams Energiebedrijf* (*VEB*)* afin d'avoir recours à ses contrats-cadres et ses entreprises participantes. Cela permet un gain de temps en passant des commandes directement sans devoir publier un cahier des charges à chaque fois.

En parallèle, la Régie des Bâtiments travaillait déjà avec la VEB depuis 2017 avec laquelle elle a conclu un contrat pour fournir les bâtiments qu'elle gère en gaz naturel et en électricité 100 % verte.

De nombreux projets en cours

En 2024, l'installation de différents panneaux photovoltaïques est prévue. Entre autres, sur l'immeuble de bureaux situé Ketelvest 26 à Gand (Kouterpoort), sur le complexe de la police de la route à Daussoulx ou sur un bâtiment de l'Observatoire royal de Belgique sur le site du Space Pole à Bruxelles.

Plusieurs autres projets sont également à l'étude. Il peut s'agir de projets isolés qui prévoient uniquement l'installation des panneaux sur un bâtiment, ou de projets plus globaux comme les grosses rénovations ou les nouvelles constructions qui comprennent l'installation de panneaux photovoltaïques.

Fiche technique

Propriétaire : État belge

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Occupant : Protection civile

Entreprises ayant effectué l'installation : ENBRO - Earth (sous-traitants de la VEB)

Moment de l'installation : décembre 2023

Coût de l'installation : environ 250 000 euros TVAC



news.belgium

Régie des Bâtiments Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2 1060 Bruxelles Belgique +32 2 541 65 11 http://www.buildingsagency.be

Nele Heerwegh (NL) -Johan Vanderborght (FR) +32 (0)470 13 10 74 +32 (0)479 63 14 16 press@buildingsagency.be

